

PROGRAMME DE FORMATION
INITIALE
MODULE GAZ

Responsable Formation : M. HERRERO Ange





PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRÉREQUIS

● A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Intitulé L'apprenant doit être :

- attiré par le milieu du diagnostic immobilier et de l'expertise en bâtiment,
- être autonome, organisé et dynamique,
- être désireux d'intégrer un marché en pleine croissance,
- d'avoir la ferme volonté de réussir et vous avez un tempérament commercial



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (pour toutes informations veuillez contactez le secrétariat au 04.67.50.50.58).

● LES CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

● NIVEAU MINIMUM EXIGÉ

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

● OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation et des certifications, l'apprenant sera capable de :

- Juger de l'état d'une installation de gaz située à l'intérieur des bâtiments d'habitation.
- Connaître le rôle, les limites de la mission et les obligations du diagnostiqueur.
- Être capable de mettre en œuvre les dispositions réglementaires.
- Lister les points à vérifier lors du contrôle.
- Connaître les responsabilités et la mission du diagnostiqueur.
- Etablir un rapport de diagnostic conformément à la norme NF –P45-500 (Juillet 2022) et le décret n°2006-1147 du 14 septembre 2006.
- Commenter les résultats du diagnostic.

● NATURE D'ACTION DE FORMATION

Développement des compétences - Perfectionnement technique et des connaissances.

« Modalités de contrôle de l'assiduité : attestation d'assiduité + feuille d'émargement ».

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

LE GAZ ET SES CARACTERISTIQUES (3 h 00)

- Le gaz naturel.
- Le gaz de pétrole liquéfié (GPL de l'électricité).
- La distribution du gaz en habitation.

LE GAZ ET SA COMBUSTION

- Le pouvoir calorifique.

Objectif : Comprendre les bases de du gaz

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

LES TEXTES REGLEMENTAIRES (4 h 00)

- L'Arrêté du 2 août 1977 :

* Règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances.

- L'Art L.271-6 - modifié par ordonnance n°2020-71 du 29 janvier 2020 – art. 4

- Norme NF –P45-500 (juillet 2022)

Objectifs : Connaître toutes les composantes de la norme électricité en vigueur concernant le diagnostic gaz

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations / Norme en vigueur

Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.

Jour 2 :

DEFINITIONS ET TERMES TECHNIQUES (selon arrêté du 2 août 1977) (4 h 00)

- Réseau de terre.
- Liaisons équipotentielles principale et supplémentaire.
- Règles spécifiques aux locaux contenant une douche ou une baignoire.

Objectif : Apprendre les termes techniques et les différentes dispositions de réseau gaz

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

LA NORME NFP45-500 (3 h 00)

- Obligations du donneur d'ordre ou de son représentant.
- Obligations de l'opérateur de diagnostic.
- Équipements nécessaires à la réalisation du diagnostic.

Objectif : Appréhender et connaître la norme en vigueur ainsi que les équipements nécessaires à la réalisation du diagnostic

Moyens pédagogiques : Cours de formation / norme en vigueur / valise pédagogique.

Jour 3 :

LE DIAGNOSTIC GAZ (3 h 30)

- La préparation du diagnostic.
- La réalisation des points de contrôle.
- L'établissement du rapport et présentation des résultats.
- Exigence des fiches de contrôle de la norme XP-C16-600.
- Exigence des fiches de contrôle des appareils.
- Etablissement du rapport et présentation des résultats.

Objectif : Apprendre à réaliser un rapport diagnostic gaz

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Norme en vigueur / rapport vierge / valise pédagogique

- Méthodologie du contrôle : (3 h 30)

- Conduite à tenir en cas de détection d'anomalies de type DGI.
- Conduite à tenir en cas de détection d'anomalies de type A2.
- Conduite à tenir en cas de détection d'anomalies de type A1.
- Grille de contrôle.

Objectif : Connaître les différentes méthodologies de contrôle

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Grille gaz.

Jour 4 :

EVALUATION PRATIQUE (7 h 00)

- Préparation à la rédaction du rapport.
- Contenu du rapport.
- Évaluation des acquis.
- Utilisation et essai de matériels de contrôle.
- Synthèse de la formation.

Objectif : Maitriser la réalisation d'un diagnostic gaz
Moyens pédagogiques : Cours de formation / Norme en vigueur / rapport vierge / valise pédagogique.

PRÉSENTATION ANGE HERRERO :

Formateur aux métiers des diagnostics immobiliers : CFTB PARIS

Fort de plus de vingt années d'expérience professionnelle dans le secteur du diagnostic immobilier, M. HERRERO est formateur pour l'ensemble des modules du métier de diagnostiqueur auprès de FDTI/CFTB depuis janvier 2017.

Ses diplômes :

- BAC F2 (Electronique)
- BTS CIRA (Contrôle Industriel et Régulation Automatique)
- Ingénieur Génie Civil Bâtiment – IPF

Son expérience :

Depuis 2007 : Mission en tant qu'évaluateur dans les domaines suivants :

Amiante – termites – gaz - plomb – électricité - auprès de Bureau Véritas.

De 2001 à ce jour : Cogérant du cabinet Habitat Expertise (Expertises techniques immobilières).

● EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LE CONTENU DE LA FORMATION

Les formateurs disposent d'une expérience et de compétences particulières en lien avec les contenus de la formation : voir ci-dessus la présentation des formateurs.

● EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LE CONTENU DE LA FORMATION

Les formateurs disposent d'une expérience et de compétences particulières en lien avec les contenus de la formation : voir ci-dessus la présentation des formateurs.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

● MOYENS MIS EN OEUVRES ET MÉTHODE D'ANIMATION

- Formation en salle avec tables et chaises pour 15 personnes (2 m² règlementaires par personne)
- Présence de supports de cours sur clefs USB
- Mise à disposition d'ordinateurs pour le suivi des cours
- Présence écran tactile et interactif pour diffusion supports de cours
- Mise à disposition d'une licence logiciel professionnel (Liciel)
- Présence de QCM
- Présence de textes règlementaires et modèle de rapport vierge
- Tableau blanc
- Présence d'une valise pédagogique
- Feuilles de présences apprenants + formateur
- WIFI disponible
- Présence consommable tel que café, sucre, papier toilette etc....
- Présence d'une salle d'attente pour accueil des candidats et pour attente pendant les certifications
- Présence de bureaux fermés pour les certifications

ÉVALUATION DE LA FORMATION/SANCTION DE LA FORMATION

- QCM en cours de formation
- Certification du module gaz par un organisme de certifications agréé COFRAC.

SUR QUOI PORTENT LES ÉVALUATIONS ?

L'évaluation porte sur les acquis de la formation.

SANCTION VISÉE PAR LA FORMATION

- Attestation de formation gaz
- Certificat pour le module : gaz : certifications obligatoires à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier

LES COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

Madame DELMAS Vanessa

Adresse :

36 rue de Sigaliès

34430 Saint Jean de Védas

Tel : 01 76 21 55 69

Mail : v.delmas@cftb.eu

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

● LA DURÉE TOTALE DE LA FORMATION :

Durée de la formation : 4 jours (28 heures)

● LES HORAIRES :

8 h 30 / 12 h 00 et 13 h 30 / 17 h 00

● ORGANISATION FORMATION :

Il s'agit d'une formation continue en présentiel.

● TAILLE DU GROUPE :

Entre 4 et 15 stagiaires.